



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
MOSELLE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.57.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	19 972	19 627	17 780	17 631	18 068	16 820
	Vols sans violence	12 971	12 986	11 843	11 981	12 304	10 811
	Vols liés aux véhicules à moteurs	4 944	5 059	4 257	3 760	3 883	3 001
35	Vols d'automobiles	893	942	785	700	631	516
37	Vols à la roulotte	2 172	2 059	1 835	1 606	1 816	1 432
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	1 302	1 340	1 193	1 024	1 020	786
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	576	718	441	430	416	266
34	Vols de véhicules de transport avec fret	1	0	3	0	0	1
	Cambriolages	2 225	2 266	2 214	2 290	2 597	2 354
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	905	851	976	1 183	1 339	1 342
28	Cambriolages de résidences secondaires	0	3	2	2	5	11
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	645	635	638	515	596	506
30	Cambriolages d'autres lieux	675	777	598	590	657	495
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	4 041	4 005	3 797	4 179	4 290	4 032
32	Vols à la tire	566	484	518	509	513	633
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 485	1 585	1 361	1 558	1 595	1 426
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	1 990	1 936	1 918	2 112	2 182	1 973
	Autres vols sans violence	1 761	1 656	1 575	1 752	1 534	1 424
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	70	28	41	55	42	30
33	Vols à l'étalage	921	915	830	820	737	696
39	Vols simples sur chantier	89	72	74	96	77	80
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	1	2	0	1	0
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	681	640	628	781	677	618
	Vols avec violences	731	881	748	639	772	852
	Vols à main armée	46	92	42	23	54	46
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	8	20	6	0	4	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	20	39	21	9	33	23
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	1	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	4	13	4	3	4	6
19	Autres vols à main armée	14	20	11	10	13	16
	Vols avec armes blanches	97	92	82	76	78	78
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	17	19	18	13	6	13
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	8	4	3	5	9	15
22	Autres vols avec armes blanches	72	69	61	58	63	50
	Vols violents sans arme	588	697	624	540	640	728
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	7	8	11	5	7	6
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	4	12	5	9	7	6
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	217	251	244	239	283	315
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	360	426	364	287	343	401
	Destructions, dégradations	6 270	5 760	5 189	5 011	4 992	5 157
62	Incendies volontaires de biens publics	93	75	67	84	78	77
63	Incendies volontaires de biens privés	492	628	485	515	457	407
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	1	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	537	491	446	499	429	497
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	1 979	1 791	1 677	1 664	1 741	1 765
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	3 169	2 775	2 513	2 249	2 287	2 411

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.57.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 1,7	- 9,4	- 0,8	+ 2,5	- 6,9
	Vols sans violence	-	+ 0,1	- 8,8	+ 1,2	+ 2,7	- 12,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 2,3	- 15,9	- 11,7	+ 3,3	- 22,7
35	Vols d'automobiles	-	+ 5,5	- 16,7	- 10,8	- 9,9	- 18,2
37	Vols à la roulotte	-	- 5,2	- 10,9	- 12,5	+ 13,1	- 21,1
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 2,9	- 11,0	- 14,2	- 0,4	- 22,9
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 24,7	- 38,6	- 2,5	- 3,3	- 36,1
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 1,8	- 2,3	+ 3,4	+ 13,4	- 9,4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 6,0	+ 14,7	+ 21,2	+ 13,2	+ 0,2
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 1,6	+ 0,5	- 19,3	+ 15,7	- 15,1
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 15,1	- 23,0	- 1,3	+ 11,4	- 24,7
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 0,9	- 5,2	+ 10,1	+ 2,7	- 6,0
32	Vols à la tire	-	- 14,5	+ 7,0	- 1,7	+ 0,8	+ 23,4
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 6,7	- 14,1	+ 14,5	+ 2,4	- 10,6
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 2,7	- 0,9	+ 10,1	+ 3,3	- 9,6
	Autres vols sans violence	-	- 6,0	- 4,9	+ 11,2	- 12,4	- 7,2
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 60,0	+ 46,4	+ 34,1	- 23,6	- 28,6
33	Vols à l'étalage	-	- 0,7	- 9,3	- 1,2	- 10,1	- 5,6
39	Vols simples sur chantier	-	- 19,1	+ 2,8	+ 29,7	- 19,8	+ 3,9
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 6,0	- 1,9	+ 24,4	- 13,3	- 8,7
	Vols avec violences	-	+ 20,5	- 15,1	- 14,6	+ 20,8	+ 10,4
	Vols à main armée	-	+ 100,0	- 54,3	- 45,2	+ 134,8	- 14,8
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	+ 95,0	- 46,2	ns	+ 266,7	- 30,3
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	- 5,2	- 10,9	- 7,3	+ 2,6	- 0,0
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	- 4,2	- 11,6	- 4,9	+ 8,6	- 20,6
	Vols violents sans arme	-	+ 18,5	- 10,5	- 13,5	+ 18,5	+ 13,8
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 15,7	- 2,8	- 2,0	+ 18,4	+ 11,3
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 18,3	- 14,6	- 21,2	+ 19,5	+ 16,9
	Destructions, dégradations	-	- 8,1	- 9,9	- 3,4	- 0,4	+ 3,3
62	Incendies volontaires de biens publics	-	- 19,4	- 10,7	+ 25,4	- 7,1	- 1,3
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 27,6	- 22,8	+ 6,2	- 11,3	- 10,9
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 8,6	- 9,2	+ 11,9	- 14,0	+ 15,9
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 9,5	- 6,4	- 0,8	+ 4,6	+ 1,4
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 12,4	- 9,4	- 10,5	+ 1,7	+ 5,4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.57.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	8 617	8 145	7 678	8 140	8 578	8 660
	Vols sans violence	7 435	7 141	6 660	7 217	7 578	7 708
	Vols liés aux véhicules à moteurs	2 604	2 445	1 999	1 883	1 991	1 906
35	Vols d'automobiles	571	528	417	392	356	351
37	Vols à la roulotte	1 552	1 415	1 158	982	1 023	794
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	312	294	265	386	484	655
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	164	207	156	123	120	104
34	Vols de véhicules de transport avec fret	5	1	3	0	8	2
	Cambriolages	1 603	1 657	1 502	1 796	2 076	2 251
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	884	758	823	1 154	1 382	1 560
28	Cambriolages de résidences secondaires	54	57	61	58	49	53
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	386	510	372	313	361	419
30	Cambriolages d'autres lieux	279	332	246	271	284	219
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	2 198	2 153	2 252	2 434	2 357	2 479
32	Vols à la tire	308	313	309	315	328	390
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	935	892	915	1 036	999	958
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	955	948	1 028	1 083	1 030	1 131
	Autres vols sans violence	1 030	886	907	1 104	1 154	1 072
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	53	52	27	53	52	39
33	Vols à l'étalage	244	227	216	215	271	292
39	Vols simples sur chantier	188	159	199	234	235	161
40	Vols simples sur exploitations agricoles	67	66	63	118	74	116
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	478	382	402	484	522	464
	Vols avec violences	110	112	108	119	149	106
	Vols à main armée	26	31	21	25	23	14
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	2	2	3	2	1	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	15	16	7	14	16	10
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	3	3	6	4	6	1
19	Autres vols à main armée	6	10	5	5	0	3
	Vols avec armes blanches	26	18	20	21	14	14
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	6	4	6	6	4	3
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	4	2	2	4	1	5
22	Autres vols avec armes blanches	16	12	12	11	9	6
	Vols violents sans arme	58	63	67	73	112	78
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	6	7	3	4	3
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	7	7	11	7	10	11
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	11	8	14	11	33	18
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	38	42	35	52	65	46
	Destructions, dégradations	1 072	892	910	804	851	846
62	Incendies volontaires de biens publics	31	26	32	39	26	28
63	Incendies volontaires de biens privés	147	176	144	123	129	158
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	311	259	274	249	209	228
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	321	234	281	239	222	223
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	262	197	179	154	265	209

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.57.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 5,5	- 5,7	+ 6,0	+ 5,4	+ 1,0
	Vols sans violence	-	- 4,0	- 6,7	+ 8,4	+ 5,0	+ 1,7
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 6,1	- 18,2	- 5,8	+ 5,7	- 4,3
35	Vols d'automobiles	-	- 7,5	- 21,0	- 6,0	- 9,2	- 1,4
37	Vols à la roulotte	-	- 8,8	- 18,2	- 15,2	+ 4,2	- 22,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 5,8	- 9,9	+ 45,7	+ 25,4	+ 35,3
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 26,2	- 24,6	- 21,2	- 2,4	- 13,3
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 3,4	- 9,4	+ 19,6	+ 15,6	+ 8,4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 14,3	+ 8,6	+ 40,2	+ 19,8	+ 12,9
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 5,6	+ 7,0	- 4,9	- 15,5	+ 8,2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 32,1	- 27,1	- 15,9	+ 15,3	+ 16,1
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 19,0	- 25,9	+ 10,2	+ 4,8	- 22,9
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 2,0	+ 4,6	+ 8,1	- 3,2	+ 5,2
32	Vols à la tire	-	+ 1,6	- 1,3	+ 1,9	+ 4,1	+ 18,9
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 4,6	+ 2,6	+ 13,2	- 3,6	- 4,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 0,7	+ 8,4	+ 5,4	- 4,9	+ 9,8
	Autres vols sans violence	-	- 14,0	+ 2,4	+ 21,7	+ 4,5	- 7,1
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 1,9	- 48,1	+ 96,3	- 1,9	- 25,0
33	Vols à l'étalage	-	- 7,0	- 4,8	- 0,5	+ 26,0	+ 7,7
39	Vols simples sur chantier	-	- 15,4	+ 25,2	+ 17,6	+ 0,4	- 31,5
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 1,5	- 4,5	+ 87,3	- 37,3	+ 56,8
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 20,1	+ 5,2	+ 20,4	+ 7,9	- 11,1
	Vols avec violences	-	+ 1,8	- 3,6	+ 10,2	+ 25,2	- 28,9
	Vols à main armée	-	+ 19,2	- 32,3	+ 19,0	- 8,0	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	+ 5,0	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 8,6	+ 6,3	+ 9,0	+ 53,4	- 30,4
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	+ 200,0	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 10,5	- 16,7	+ 48,6	+ 25,0	- 29,2
	Destructions, dégradations	-	- 16,8	+ 2,0	- 11,6	+ 5,8	- 0,6
62	Incendies volontaires de biens publics	-	- 16,1	+ 23,1	+ 21,9	- 33,3	+ 7,7
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 19,7	- 18,2	- 14,6	+ 4,9	+ 22,5
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 16,7	+ 5,8	- 9,1	- 16,1	+ 9,1
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 27,1	+ 20,1	- 14,9	- 7,1	+ 0,5
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 24,8	- 9,1	- 14,0	+ 72,1	- 21,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.57.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	4 250	4 657	4 237	4 306	4 434	4 598
	Violences physiques crapuleuses	732	881	749	641	773	852
	Vols avec violences	731	881	748	639	772	852
	Vols à main armée	46	92	42	23	54	46
	Vols avec armes blanches	97	92	82	76	78	78
	Vols violents sans arme	588	697	624	540	640	728
	Autres violences physiques crapuleuses	1	0	1	2	1	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	1	1	1	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	1	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	2 370	2 539	2 407	2 586	2 551	2 527
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	1 801	1 947	1 837	1 935	1 930	1 934
3	Homicides pour d'autres motifs	8	8	7	2	5	6
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	5	4	5	8	1	10
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	1	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	2	0	1	1	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	5	24	13	17	15	11
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	198	247	235	307	297	243
73	Violences à dépositaires autorité	352	306	310	316	302	322
	Violences sexuelles	200	195	193	220	177	182
46	Viols sur des majeur(e)s	35	40	38	32	29	32
47	Viols sur des mineur(e)s	38	33	33	49	27	40
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	52	50	49	52	55	34
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	75	72	73	87	66	76
	Menaces et chantages	948	1 042	888	859	933	1 037
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	47	46	44	42	44	43
12	Menaces ou chantages dans un autre but	901	996	844	817	889	994

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.57.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 9,6	- 9,0	+ 1,6	+ 3,0	+ 3,7
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 20,4	- 15,0	- 14,4	+ 20,6	+ 10,2
	Vols avec violences	-	+ 20,5	- 15,1	- 14,6	+ 20,8	+ 10,4
	Vols à main armée	-	+ 100,0	- 54,3	- 45,2	+ 134,8	- 14,8
	Vols avec armes blanches	-	- 5,2	- 10,9	- 7,3	+ 2,6	- 0,0
	Vols violents sans arme	-	+ 18,5	- 10,5	- 13,5	+ 18,5	+ 13,8
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 7,1	- 5,2	+ 7,4	- 1,4	- 0,9
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 8,1	- 5,6	+ 5,3	- 0,3	+ 0,2
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	+ 380,0	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 24,7	- 4,9	+ 30,6	- 3,3	- 18,2
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 13,1	+ 1,3	+ 1,9	- 4,4	+ 6,6
	Violences sexuelles	-	- 2,5	- 1,0	+ 14,0	- 19,5	+ 2,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 14,3	- 5,0	- 15,8	- 9,4	+ 10,3
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 13,2	- 0,0	+ 48,5	- 44,9	+ 48,1
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	- 3,8	- 2,0	+ 6,1	+ 5,8	- 38,2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 4,0	+ 1,4	+ 19,2	- 24,1	+ 15,2
	Menaces et chantages	-	+ 9,9	- 14,8	- 3,3	+ 8,6	+ 11,1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 2,1	- 4,3	- 4,5	+ 4,8	- 2,3
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 10,5	- 15,3	- 3,2	+ 8,8	+ 11,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.57.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 694	1 596	1 713	1 669	1 947	2 002
	Violences physiques crapuleuses	112	112	110	124	152	107
	Vols avec violences	110	112	108	119	149	106
	Vols à main armée	26	31	21	25	23	14
	Vols avec armes blanches	26	18	20	21	14	14
	Vols violents sans arme	58	63	67	73	112	78
	Autres violences physiques crapuleuses	2	0	2	5	3	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	1	1	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	2	0	0	3	0	1
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	1	1	3	0
	Violences physiques non crapuleuses	1 127	1 065	1 149	1 094	1 221	1 261
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	968	934	1 022	968	962	1 000
3	Homicides pour d'autres motifs	4	4	4	2	5	2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	3	7	2	1	3	1
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	1	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	2	0	0	1	0	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	14	7	8	7	8	3
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	67	75	71	78	163	159
73	Violences à dépositaires autorité	69	38	42	36	80	95
	Violences sexuelles	145	107	118	120	165	163
46	Viols sur des majeur(e)s	24	21	15	27	24	22
47	Viols sur des mineur(e)s	31	27	46	42	29	40
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	46	18	15	21	43	26
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	44	41	42	30	69	75
	Menaces et chantages	310	312	336	331	409	471
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	26	23	25	31	29	29
12	Menaces ou chantages dans un autre but	284	289	311	300	380	442

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.57.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 5,8	+ 7,3	- 2,6	+ 16,7	+ 2,8
	Violences physiques crapuleuses	-	- 0,0	- 1,8	+ 12,7	+ 22,6	- 29,6
	Vols avec violences	-	+ 1,8	- 3,6	+ 10,2	+ 25,2	- 28,9
	Vols à main armée	-	+ 19,2	- 32,3	+ 19,0	- 8,0	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	+ 5,0	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 8,6	+ 6,3	+ 9,0	+ 53,4	- 30,4
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 5,5	+ 7,9	- 4,8	+ 11,6	+ 3,3
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 3,5	+ 9,4	- 5,3	- 0,6	+ 4,0
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 11,9	- 5,3	+ 9,9	+ 109,0	- 2,5
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 44,9	+ 10,5	- 14,3	+ 122,2	+ 18,8
	Violences sexuelles	-	- 26,2	+ 10,3	+ 1,7	+ 37,5	- 1,2
46	Viols sur des majeur(e)s	-	- 12,5	ns	+ 80,0	- 11,1	- 8,3
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 12,9	+ 70,4	- 8,7	- 31,0	+ 37,9
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	+ 40,0	+ 104,8	- 39,5
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 6,8	+ 2,4	- 28,6	+ 130,0	+ 8,7
	Menaces et chantages	-	+ 0,6	+ 7,7	- 1,5	+ 23,6	+ 15,2
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 11,5	+ 8,7	+ 24,0	- 6,5	- 0,0
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 1,8	+ 7,6	- 3,5	+ 26,7	+ 16,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.57.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	3 414	3 244	3 469	3 350	2 417	2 726
	Escroqueries et infractions assimilées	2 946	2 846	3 135	3 080	2 177	2 481
91	Escroqueries et abus de confiance**	1 860	1 998	1 929	2 081	1 343	1 648
89	Falsification et usages de chèques volés	593	399	771	608	421	467
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	334	295	277	235	223	228
92	Infractions à la législation sur les chèques	75	44	37	43	65	45
84	Faux en écriture publique et authentique	34	40	62	66	69	49
85	Autres faux en écriture	35	31	32	37	50	41
86	Fausse monnaie	15	39	27	10	6	3
	Infractions économiques et financières	468	398	334	270	240	245
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	12	2	5	4	11	6
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	1	5	3	2
93	Travail clandestin	259	228	214	162	115	112
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	119	67	61	61	56	54
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	39	67	32	18	28	38
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	10	12	4	4	9	3
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	3	2	2	0	2	3
102	Achats et ventes sans factures	0	0	1	0	0	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	8	8	1	1	1	1
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	3	5	8	5	5	6
105	Fraudes fiscales	7	2	2	7	7	3
106	Autres délits économiques et financiers***	8	5	3	3	3	16

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.57.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 5,0	+ 6,9	- 3,4	- 27,9	+ 12,8
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 3,4	+ 10,2	- 1,8	- 29,3	+ 14,0
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 7,4	- 3,5	+ 7,9	- 35,5	+ 22,7
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 32,7	+ 93,2	- 21,1	- 30,8	+ 10,9
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 11,7	- 6,1	- 15,2	- 5,1	+ 2,2
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 41,3	- 15,9	+ 16,2	+ 51,2	- 30,8
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 17,6	+ 55,0	+ 6,5	+ 4,5	- 29,0
85	Autres faux en écriture	-	- 11,4	+ 3,2	+ 15,6	+ 35,1	- 18,0
86	Fausse monnaie	-	+ 160,0	- 30,8	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 15,0	- 16,1	- 19,2	- 11,1	+ 2,1
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 12,0	- 6,1	- 24,3	- 29,0	- 2,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 43,7	- 9,0	- 0,0	- 8,2	- 3,6
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	+ 71,8	- 52,2	ns	+ 55,6	+ 35,7
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.57.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 900	2 188	1 901	2 006	1 614	1 812
	Escroqueries et infractions assimilées	1 592	1 844	1 614	1 694	1 322	1 566
91	Escroqueries et abus de confiance**	1 274	1 459	1 280	1 373	1 080	1 293
89	Falsification et usages de chèques volés	114	154	140	131	134	95
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	72	89	90	80	27	74
92	Infractions à la législation sur les chèques	39	58	35	26	15	31
84	Faux en écriture publique et authentique	24	15	15	15	14	17
85	Autres faux en écriture	59	45	43	66	43	53
86	Fausse monnaie	10	24	11	3	9	3
	Infractions économiques et financières	308	344	287	312	292	246
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	14	107	33	63	10	9
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	3	3	3	0	2
93	Travail clandestin	139	107	98	140	114	113
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	4	5	15	9	5	8
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	3	4	6	2	3
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	10	19	22	11	13	10
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	14	6	5	3	17	8
102	Achats et ventes sans factures	10	6	10	8	12	22
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	34	27	26	20	18	18
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	35	33	38	23	50	36
105	Fraudes fiscales	16	3	8	5	7	4
106	Autres délits économiques et financiers***	28	25	25	21	44	13

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.57.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 15,2	- 13,1	+ 5,5	- 19,5	+ 12,3
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 15,8	- 12,5	+ 5,0	- 22,0	+ 18,5
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 14,5	- 12,3	+ 7,3	- 21,3	+ 19,7
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 35,1	- 9,1	- 6,4	+ 2,3	- 29,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 23,6	+ 1,1	- 11,1	- 66,3	+ 174,1
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 48,7	- 39,7	- 25,7	ns	+ 106,7
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	- 23,7	- 4,4	+ 53,5	- 34,8	+ 23,3
86	Fausse monnaie	-	+ 140,0	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 11,7	- 16,6	+ 8,7	- 6,4	- 15,8
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	+ 664,3	- 69,2	+ 90,9	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 23,0	- 8,4	+ 42,9	- 18,6	- 0,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	+ 15,8	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	+ 83,3
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	- 20,6	- 3,7	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	- 5,7	+ 15,2	- 39,5	+ 117,4	- 28,0
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	- 10,7	- 0,0	- 16,0	+ 109,5	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.57.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	4 518	4 595	4 559	4 469	4 393	3 204
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 902	1 849	1 815	1 650	1 479	1 544
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	47	47	71	42	40	96
56	Usage-revente de stupéfiants	198	209	253	170	167	107
57	Usage de stupéfiants	1 640	1 561	1 479	1 422	1 268	1 333
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	17	32	12	16	4	8
	Infractions à la législation sur les étrangers**	1 353	1 563	1 555	1 702	1 991	712
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	1 120	1 357	1 326	1 452	1 690	551
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	207	186	207	184	209	134
71	Autres infractions à la police des étrangers**	26	20	22	66	92	27
	Faux documents	170	197	225	203	194	222
81	Faux documents d'identité	63	83	80	95	93	82
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	97	98	117	89	81	95
83	Autres faux documents administratifs	10	16	28	19	20	45
	Infractions à la législation sur de travail	417	362	307	241	199	204
93	Travail clandestin	259	228	214	162	115	112
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	119	67	61	61	56	54
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	39	67	32	18	28	38
	Autres infractions révélées par l'action des services	676	624	657	673	530	522
44	Recels	234	226	240	244	188	187
74	Port ou détention armes prohibées	425	380	393	416	324	329
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	1	4	12	2	2	4
76	Délits des courses et des jeux	1	0	0	0	2	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	2	7	2	1	1	0
79	Atteintes à l'environnement	10	3	7	8	9	2
80	Chasse et pêche	0	0	1	0	0	0
45	Proxénétisme	3	4	2	2	4	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.57.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 1,7	- 0,8	- 2,0	- 1,7	- 27,1
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 2,8	- 1,8	- 9,1	- 10,4	+ 4,4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 0,0	+ 51,1	- 40,8	- 4,8	+ 140,0
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 5,6	+ 21,1	- 32,8	- 1,8	- 35,9
57	Usage de stupéfiants	-	- 4,8	- 5,3	- 3,9	- 10,8	+ 5,1
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 88,2	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 15,5	- 0,5	+ 9,5	+ 17,0	- 64,2
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 21,2	- 2,3	+ 9,5	+ 16,4	- 67,4
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	- 10,1	+ 11,3	- 11,1	+ 13,6	- 35,9
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	+ 10,0	+ 200,0	+ 39,4	- 70,7
	Faux documents	-	+ 15,9	+ 14,2	- 9,8	- 4,4	+ 14,4
81	Faux documents d'identité	-	+ 31,7	- 3,6	+ 18,8	- 2,1	- 11,8
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 1,0	+ 19,4	- 23,9	- 9,0	+ 17,3
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	+ 75,0	ns	ns	+ 125,0
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 13,2	- 15,2	- 21,5	- 17,4	+ 2,5
93	Travail clandestin	-	- 12,0	- 6,1	- 24,3	- 29,0	- 2,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 43,7	- 9,0	- 0,0	- 8,2	- 3,6
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	+ 71,8	- 52,2	ns	+ 55,6	+ 35,7
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 7,7	+ 5,3	+ 2,4	- 21,2	- 1,5
44	Recels	-	- 3,4	+ 6,2	+ 1,7	- 23,0	- 0,5
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 10,6	+ 3,4	+ 5,9	- 22,1	+ 1,5
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.57.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	2 003	1 675	1 738	1 992	2 020	2 544
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 344	1 106	1 212	1 393	1 397	1 810
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	51	42	32	52	44	54
56	Usage-revente de stupéfiants	160	157	196	275	171	187
57	Usage de stupéfiants	871	801	926	1 007	1 144	1 514
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	262	106	58	59	38	55
	Infractions à la législation sur les étrangers**	117	94	90	97	106	136
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	90	88	59	85	100	132
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	9	3	4	2	6	1
71	Autres infractions à la police des étrangers**	18	3	27	10	0	3
	Faux documents	49	36	51	44	62	59
81	Faux documents d'identité	8	10	9	3	8	5
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	12	12	15	19	21	15
83	Autres faux documents administratifs	29	14	27	22	33	39
	Infractions à la législation sur de travail	146	115	117	155	121	124
93	Travail clandestin	139	107	98	140	114	113
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	4	5	15	9	5	8
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	3	4	6	2	3
	Autres infractions révélées par l'action des services	347	324	268	303	334	415
44	Recels	206	169	101	113	178	197
74	Port ou détention armes prohibées	100	120	129	152	116	179
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	4	5	4	8	4	5
76	Délits des courses et des jeux	0	0	2	1	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	7	4	1	2	4	1
79	Atteintes à l'environnement	23	20	26	24	23	28
80	Chasse et pêche	4	3	5	3	8	3
45	Proxénétisme	3	3	0	0	1	2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.57.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 16,4	+ 3,8	+ 14,6	+ 1,4	+ 25,9
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 17,7	+ 9,6	+ 14,9	+ 0,3	+ 29,6
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 17,6	- 23,8	+ 62,5	- 15,4	+ 22,7
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 1,9	+ 24,8	+ 40,3	- 37,8	+ 9,4
57	Usage de stupéfiants	-	- 8,0	+ 15,6	+ 8,7	+ 13,6	+ 32,3
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 59,5	- 45,3	+ 1,7	- 35,6	+ 44,7
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 19,7	- 4,3	+ 7,8	+ 9,3	+ 28,3
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 2,2	- 33,0	+ 44,1	+ 17,6	+ 32,0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	+ 800,0	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 26,5	+ 41,7	- 13,7	+ 40,9	- 4,8
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	+ 10,5	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	+ 92,9	- 18,5	+ 50,0	+ 18,2
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 21,2	+ 1,7	+ 32,5	- 21,9	+ 2,5
93	Travail clandestin	-	- 23,0	- 8,4	+ 42,9	- 18,6	- 0,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 6,6	- 17,3	+ 13,1	+ 10,2	+ 24,3
44	Recels	-	- 18,0	- 40,2	+ 11,9	+ 57,5	+ 10,7
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 20,0	+ 7,5	+ 17,8	- 23,7	+ 54,3
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	+ 30,0	- 7,7	- 4,2	+ 21,7
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.57.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	82	78	73	80	70	61
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	388	390	388	291	265	301
14	Violations de domicile	50	42	47	55	41	48
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	270	285	264	311	305	195
54	Non versement de pension alimentaire	263	269	232	253	274	148
72	Outrages à dépositaires autorité	367	306	342	385	360	351
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	1	0	0	1	1	3
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	1	1	4	2	4
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	5	1	0	3	6	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	16	15	19	16	15	14
107	Autres délits	745	670	691	691	780	897

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.57.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 4,9	- 6,4	+ 9,6	- 12,5	- 12,9
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 0,5	- 0,5	- 25,0	- 8,9	+ 13,6
14	Violations de domicile	-	- 16,0	+ 11,9	+ 17,0	- 25,5	+ 17,1
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 5,6	- 7,4	+ 17,8	- 1,9	- 36,1
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 2,3	- 13,8	+ 9,1	+ 8,3	- 46,0
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 16,6	+ 11,8	+ 12,6	- 6,5	- 2,5
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 10,1	+ 3,1	- 0,0	+ 12,9	+ 15,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.57.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	77	76	72	90	45	59
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	277	241	275	315	218	285
14	Violations de domicile	52	36	32	39	45	57
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	254	252	268	305	326	338
54	Non versement de pension alimentaire	183	220	269	251	270	246
72	Outrages à dépositaires autorité	103	131	112	125	66	91
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	13	3	6	3	4	2
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	0	3	6	2	3
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	25	8	22	50	63	40
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	20	21	20	17	14	17
107	Autres délits	704	496	489	480	600	739

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **MOSELLE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.57.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département MOSELLE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	- 1,3	- 5,3	+ 25,0	- 50,0	+ 31,1
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 13,0	+ 14,1	+ 14,5	- 30,8	+ 30,7
14	Violations de domicile	-	- 30,8	- 11,1	+ 21,9	+ 15,4	+ 26,7
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 0,8	+ 6,3	+ 13,8	+ 6,9	+ 3,7
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 20,2	+ 22,3	- 6,7	+ 7,6	- 8,9
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 27,2	- 14,5	+ 11,6	- 47,2	+ 37,9
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	+ 175,0	+ 127,3	+ 26,0	- 36,5
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	+ 5,0	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 29,5	- 1,4	- 1,8	+ 25,0	+ 23,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.